

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 13708 Numéro SIREN : 379 445 984 Nom ou dénomination : BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2020 sous le numéro de dépôt 92469

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 30-10-2020

N° DE DEPOT : 092469

N° GESTION : 1990B13708

N° SIREN : 379445984

DENOMINATION : BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL

ADRESSE : 56 A rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

MILLESIME : 2019

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019		2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
				Net 4
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires	9 505 073	6 011 610	3 493 462
	Fonds commercial (1)	1 290 894		1 290 894
	Autres immobilisations incorporelles	763 569 949	162 418 241	601 151 708
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	5 554		5 554
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	198 217	105 543	92 673
	Autres immobilisations corporelles	18 911 177	11 170 519	7 740 658
	Immobilisations en cours	2 484 615		2 484 615
	Avances et acomptes	35 992		35 992
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
	Autres participations	60 390 656		60 390 656
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	265 320		265 320
	Autres immobilisations financières *	1 583 049		1 583 049
TOTAL (II)		858 240 500	179 705 914	678 534 585
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	42	(21)	64
	En cours de production de biens	181 153	21	181 131
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	250 717 900	27 988 122	222 729 777
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 193 083		6 193 083
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	297 601 327	7 138 739	290 462 588
	Autres créances (3)	69 716 156	96 750	69 619 406
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	1 822 429		1 822 429
				14 878 813
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	11 079 852		11 079 852
	TOTAL (III)	637 311 946	35 223 612	602 088 334
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif * (VI)	1 027 847		1 027 847
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 496 580 294	214 929 526	1 281 650 767
				1 210 844 450

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019	2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	32 937 216	32 937 216
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 157 623	33 157 623
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	2 377 737	2 377 737
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	104 100 519	128 900 209
	Report à nouveau		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	60 621 600	(24 799 690)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	233 194 696	172 573 095
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	1 480 848	1 074 256
	Provisions pour charges	9 730 671	12 008 072
	TOTAL (III)	11 211 520	13 082 329
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 922	924 951
	Emprunts et dettes financières divers	662 716 574	696 871 465
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 711	28 664
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 530 982	236 100 830
	Dettes fiscales et sociales	68 308 980	56 198 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	66 399 303	30 360 252
	Compte régul.		
	Produits constatés d'avance	3 286 754	3 917 805
	TOTAL (IV)	1 036 260 229	1 024 402 656
	Écarts de conversion passif (V)	984 323	786 369
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 281 650 768	1 210 844 450
RENVOIS	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	415 053 016	365 583 492
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	10 922	924 951

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

			2019	2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		885 446 924	788 106 742	
	Production vendue	biens			
		services	70 443 361	42 324 694	
	Chiffres d'affaires nets		955 890 285	830 431 436	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		27 275 809	19 987 662	
	Autres produits		166 626	399 192	
Total des produits d'exploitation			983 332 721	850 818 292	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		492 487 295	455 468 175	
	Variation de stock (marchandises)		(48 855 702)	(57 820 293)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 826 546	1 831 926	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		(52 147)	(65 718)	
	Autres achats et charges externes		321 338 454	317 878 639	
	Impôts, taxes et versements assimilés		12 948 830	4 643 207	
	Salaires et traitements		50 529 013	44 706 367	
	Charges sociales		30 417 662	26 931 046	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	54 256 542	52 825 746
			- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		20 903 540	23 010 902
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 377 834	10 585 789	
	Autres charges		42 079 154	37 579 009	
Total des charges d'exploitation (II)			984 257 024	917 574 798	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(924 302)	(66 756 506)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		71 203 682	43 382 433	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		3 381	3 260	
	Autres intérêts et produits assimilés		156 511	109 722	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		908 256	756 643	
	Différences positives de change		14 309 996	12 830 842	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			86 581 828	57 082 902	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		1 027 847	908 256	
	Intérêts et charges assimilées		2 789 159	3 299 347	
	Différences négatives de change		21 168 003	17 294 818	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			24 985 010	21 502 421	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			61 596 817	35 580 481	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			60 672 514	(31 176 025)	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019	2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	361 968	1 168 601
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		247 901
	Reprises sur provisions et transferts de charges		8 317 318
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	361 968	9 733 820
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 308	2 083 801
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	179 103	247 901
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	232 412	2 331 702
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		129 556	7 402 118
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			307 683
Impôts sur les bénéfices (X)		180 469	718 100
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 070 276 518	917 635 015
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 009 654 917	942 434 705
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		60 621 600	(24 799 690)
RENVIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Dont { produits de locations immobilières		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	Dont { - Crédit-bail mobilier		
	{ - Crédit-bail immobilier		
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	Dont produits concernant les entreprises liées	71 203 682	43 382 434
	Dont intérêts concernant les entreprises liées	2 263 108	2 337 708
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PMI innovantes		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		
	Dont transferts de charges	581 534	2 572 845
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	29 355 877	25 175 611
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		

SHISEIDO EMEA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Page
Faits caractéristiques de l'exercice	3
Evénements post-clôture	4
Principes, règles et méthodes comptables	5
Notes sur le bilan	7
Note 1 : Immobilisations Incorporelles et Corporelles	7
Note 2 : Immobilisations Financières	8
Note 3 : Stocks	10
Note 4 : Créances	10
Note 5 : Disponibilités	11
Note 6 : Charges Constatées d'Avance	11
Note 7 : Capitaux Propres	12
Note 8 : Provisions pour Risques et Charges	12
Note 9 : Dettes financières	13
Note 10 : Dettes d'Exploitation	13
Note 11 : Charges à Payer incluses dans les postes de bilan passif	14
Note 12 : Produits Constatés d'Avance	14
Notes sur le compte de résultat	15
Note 13 : Chiffre d'Affaires par zone géographique	15
Note 14 : Autres Charges	15
Note 15 : Résultat Financier	15
Note 16 : Résultat Exceptionnel	15
Note 17 : Transfert de charges	16
Note 18 : Impôt sur les Sociétés	16
Autres Informations	17
Note 19 : Dirigeants Sociaux	17
Note 20 : Provision d'indemnités de départ à la retraite	17
Note 21 : Personnel	17
Note 22 : Autres Engagements	17
Note 23 : Consolidation	18
Note 24 : Honoraires des commissaires aux comptes	18

La société BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS (BPI SAS) commercialise des parfums et des cosmétiques sous les marques Shiseido, Nars, Bare Minerals, Laura Mercier, Issey Miyake, Narciso Rodriguez, Elie Saab, Zadig & Voltaire, et Dolce & Gabbana

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de l'exercice 2019 sont :

- Fin de la licence ALAIA au 31 janvier 2019 avec maintien de la distribution jusqu'au 30 juin 2019 suite à un accord entre BPI et AATC Trading.
- Prolongation de l'accord de licence ELIE SAAB jusqu'au 31 décembre 2020 suite à l'avenant signé avec SIM Licensing.
- Prise de participation minoritaire au capital de la société française AIRFREE SAS avec la souscription de 14 500 actions pour un montant total investi par la Société de 1 450 000 € représentant, sur une base totalement diluée du capital, 12,56% du capital de la société.
Cette prise de participation minoritaire s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale du groupe SHISEIDO et a été autorisée par le conseil d'administration du 3 avril 2019 est intervenue en date du 5 avril 2019.
- Evènement significatif survenu au cours de l'exercice et ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation :

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus qui avait débuté en Chine en décembre 2019 était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie.

En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Cette épidémie a, et aura, des conséquences économiques et financières significatives.

La société Beauté Prestige International a tout mis en œuvre afin de poursuivre l'activité tout en appliquant les mesures barrière de protection des personnels impliqués.

Aucun impact n'a été constaté sur les comptes à la clôture au 31 décembre 2019.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

- La transformation de la Société d'une société anonyme en une société par actions simplifiée. Cette transformation a été décidée par l'actionnaire unique le 11 mai 2020 sur proposition du Conseil d'administration du 10 mars 2020.
- Crise sanitaire majeure liée à la pandémie de Covid-19 déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020, qui sévit à travers le monde et qui a pour conséquence de nombreuses mesures de confinement et la fermeture des commerces dits non essentiels décidées par les différents gouvernements à travers le monde, notamment en France, touchant particulièrement notre secteur.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 et conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables dans le cadre de sa fusion avec le Conseil National de la Comptabilité. Les méthodes suivantes ont notamment été appliquées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La devise monétaire utilisée est l'Euro.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties selon les modes et durées suivants :

	Mode	Durée Comptable
Logiciels	Linéaire	1, 3 ou 5 an(s)
Matériel et outillage	Linéaire	2 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Agencements – Podiums	Linéaire	18 mois à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les immobilisations incorporelles sont constituées, principalement de dépenses engagées dans le cadre de l'acquisition de licences ou de marques (hors frais d'acquisition).

Les immobilisations incorporelles à durée de vie d'utilité finie, tels que les droits d'entrée pour l'acquisition des licences sont amorties de façon linéaire sur la durée de vie réelle ou estimée de la licence.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la juste valeur est inférieure à la valeur nette comptable.

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, la valeur d'utilité des titres est comparée à la valeur comptable. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritères tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale, des perspectives de rentabilité de la participation détenue et de données de marché observées. Lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence. En cas d'insuffisance, les créances rattachées à ces participations font l'objet d'une dépréciation

Stocks

Les stocks sont évalués au PUMP (prix unitaire moyen pondéré)
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Les stocks acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale à la fin de l'exercice. La contrepartie est enregistrée en produits en transfert de charges.

Ces stocks étant acquis gratuitement par BPI dans le but d'être recédés gratuitement, une provision pour dépréciation permettant de compenser la totalité du produit comptabilisé au titre du coût d'entrée est comptabilisée à la clôture pour la totalité du montant activé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

La contre-valeur des créances et dettes libellées en devises autres que l'Euro est recalculée sur la base des taux de clôture.

Une provision pour risque de change (non déductible fiscalement l'année de sa dotation) est constituée à hauteur de l'écart de conversion actif.

le report ou déport des contrats de change à terme doit être étalé dans le compte de résultat, en résultat financier, sur la durée de la couverture. L'entreprise peut, sur option, pour les couvertures de transactions futures, décider de constater ce report ou déport en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert, lorsque la relation de couverture réduit le risque en quasi-totalité

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le tableau de variation des valeurs brutes est le suivant :

en Euro	31/12/2018	Acquisitions	Cessions / Mises au rebut/ Virement	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles	772.273.820	3.464.308	1.366.658	774.371.470
Dont licences commerciales	762.311.931			762.311.931
Outillage de production	140.996	57.221		198.217
Installations générales	13.668.651	3.592.163	2.965.006	14.295.808
Mobilier & mat. de bureau et informatique	3.677.072	971.705	113.199	4.535.578
Autres immobilisations corporelles	95.438		15.649	79.789
Immobilisations Corporelles	17.582.157	4.621.089	3.093.854	19.109.392
Immobilisations en cours	1.019.053	2.187.438	721.876	2.484.615
Acomptes sur immobilisations	60.389	35.992	60.389	35.992
TOTAL	790.935.419	10.308.827	5.242.777	796.001.469

Au 31/12/2019, l'augmentation des immobilisations est due essentiellement aux renouvellements des stands et comptoirs sur l'ensemble des marchés ainsi que de la mise en place de nouveaux outils informatiques.

Le tableau de variation des amortissements et provisions est le suivant :

en Euro	31/12/2018	Dotation d'exploitation	Reprises	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	117.757.833	51.018.477	346.459	168.429.851
Outillage de production	68.560	36.982		105.542
Installations générales	7.781.515	2.815.411	2.785.903	7.811.023
Mobilier & mat. de bureau et informatique	3.085.690	385.672	113.199	3.358.163
Autres immobilisations corporelles	16.980		15.648	1.332
Immobilisations corporelles	10.952.747	3.238.065	2.914.750	11.276.060
TOTAL	128.710.581	54.256.542	3.261.209	179.705.911

L'augmentation des amortissements est due essentiellement aux dotations comptabilisées sur l'immobilisation incorporelle acquise suite à la signature de la licence Dolce & Gabbana au 4^e trimestre 2016.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le tableau des variations de l'exercice est le suivant :

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Participations	58.940.655	1.450.000		60.390.655
Dividendes à recevoir	1.326.724		1.326.724	0
Autres prêts	255.022	10.298		265.320
Autres immobilisations financières	1.470.355	367.661	254.967	1.583.049
Immobilisations financières	61.992.756	1.827.959	1.581.691	62.239.024

L'augmentation des participations est due à l'entrée au capital de la société française AIRFREE SAS avec la souscription de 14 500 actions pour un montant total investi par la Société de 1 450 000 € représentant, sur une base totalement diluée du capital, 12,56% du capital de la société.

Au 31 décembre 2019, il n'y a plus de dividendes à recevoir en provenance de Shiseido Germany GmbH, ils ont été intégralement versés.

Au 31/12/2019, 54.287 EUR d'écart de conversion actif et 15.863 EUR d'écart de conversion passif sur les autres prêts en devises ont été constatés dans les comptes de la société.

Tableau des Filiales et Participations au 31 décembre 2019

	Shiseido Italy Spa 26/06/1996	Shiseido Austria GmbH 05/07/2000
Adresse	Milan - Italie	Vienne - Autriche
Capital social	5.036.064 EUR	100.000 EUR
Quote-part du Capital	51,82 %	100 %
Valeur brute des titres	33.164.800 EUR	100.000 EUR
Valeur nette des titres	33.164.800 EUR	100.000 EUR
Total Capitaux Propres	23.891.373 EUR	1.067.672 EUR
Chiffre d'Affaires de 2019	127.218.906 EUR	2.654.429 EUR
Résultat de l'exercice 2019	2.456.561 EUR	134.201 EUR
Dividendes versés à BPI SA	5.982.345 EUR	
	Shiseido Germany GmbH 10/07/2000	Beauté Prestige International Ltd 14/04/2000
Adresse	Dusseldorf - Allemagne	Londres - Grande Bretagne
Capital social	8.700.000 EUR	1.000 GBP
Quote-part du Capital	40,23 %	100 %
Valeur brute des titres	16.413.799 EUR	1.643 EUR
Valeur nette des titres	16.413.799 EUR	1.643 EUR
Total Capitaux Propres	17.296.369 EUR	1.000 GBP
Chiffre d'Affaires de 2019	151.817.176 EUR	0 GBP
Résultat de l'exercice 2019	2.755.651 EUR	0 GBP
Dividendes versés à BPI SA	281.609 EUR	-

	Shiseido Travel Retail Asia Pacific 31/08/2004	Shiseido Travel Retail Americas 20/12/2004
Adresse	Singapour	Miami - Etats-Unis
Capital social	48.691 USD	300.000 USD
Quote-part du Capital	100 %	100 %
Valeur brute des titres	39.541 EUR	251.826 EUR
Valeur nette des titres	39.541 EUR	251.826 EUR
Total Capitaux Propres	175.421.326 USD	6.217.055 USD
Chiffre d'Affaires de 2019	745.832.727 USD	24.027.533 USD
Résultat de l'exercice 2019	118.475.138 USD	1.277.929 USD
Dividendes versés à BPI SA	70.000.000 USD	839.000 USD
	Beauté Prestige International Inc 16/05/2001	NR Class 3 01/01/2014
Adresse	Miami - Etats-Unis	New York - Etats-Unis
Capital social	300.000 USD	39.900.000 USD
Quote-part du Capital	100 %	30,00 %
Valeur brute des titres	340.230 EUR	11.900.000 USD
Valeur nette des titres	340.230 EUR	11.900.000 USD
Total Capitaux Propres	2.969.390 USD	41.752.771 USD
Chiffre d'Affaires de 2019	9.965.047 USD	6.353.792 USD
Résultat de l'exercice 2019	1.377.522 USD	6.241.077 USD
Dividendes versés à BPI SA		1.855.855 USD
	AirFree SAS 16/05/2001	
Adresse	Montreuil - France	
Capital social	104.114 EUR	
Quote-part du Capital	12,56 %	
Valeur brute des titres		
Valeur nette des titres		
Total Capitaux Propres		
Chiffre d'Affaires de 2019		
Résultat de l'exercice 2019		
Dividendes versés à BPI SA		

Créances rattachées aux participations

Néant

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés. L'augmentation est due essentiellement au dépôt de garantie versé à l'occasion de réservation pour l'évènement Tax Free Exhibition à Cannes fin 2019.

NOTE 3 : STOCKS

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Stock	201.862.197	250.899.095	201.862.197	250.899.095
Dépréciation	-29.755.967	-27.988.722	-29.755.967	-27.988.122
Stock net	172.106.130	222.910.373	172.106.130	222.910.973

Au 31 décembre 2019 le montant des stocks inclut des stocks en transit correspondant à des produits expédiés à nos clients avant le 31 décembre 2019 mais pour lesquels le transfert de propriété n'a pas eu lieu avant la fin de l'exercice. Le montant de ces « stocks en transit » s'élève à 1.045.274 €.

Au 31 décembre 2019 le montant des stocks acquis en gratuit s'élève à 570.489 euros. Ce stock fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la totalité de ce montant.

Au 31 décembre 2019, la dépréciation des stocks est composée des autres éléments suivants :

- une dépréciation à 100% des articles stockés en zone de destruction
- une dépréciation des articles en stocks identifiés comme faisant l'objet d'une discontinuation ou obsolètes.

NOTE 4 : CREANCES

Créances Clients

Les créances clients et comptes rattachés, toutes à moins d'un an, s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Créances	225.668.008	297.301.627
Dépréciation	-2.793.325	-7.138.739
Créances nettes	222.874.613	290.462.588

Les effets clients à recevoir s'élèvent à 853.015 € au 31 décembre 2019.

Les créances douteuses France et Export sont dépréciées à 100 % sur le montant HT.

Par ailleurs, les principales créances clients France et Export sont analysées au cas par cas et font l'objet, si nécessaire, d'une dépréciation individualisée.

Les reprises sur les dépréciations clients s'élèvent à 985.696 EUR dont 61.593 EUR de reprises non utilisées.

Un montant de 12.297.901 EUR de factures à établir est inclus dans le poste client au 31/12/2019.

Au 31/12/2019, 641.150 EUR d'écart de conversion actif et 181.217 EUR d'écart de conversion passif sur les créances clients en devises ont été constatés dans les comptes de la société. Une provision pour pertes de change a été comptabilisée pour la totalité de la perte de change latente.

Autres créances

Les autres créances sont toutes à moins d'un an et s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Personnel et comptes rattachés	256.424	165.926
Etat - TVA	51.143.914	59.143.655
Comptes courants	351.089	878.996
Fournisseurs débiteurs	6.109.185	5.705.943
Divers	3.457.831	3.821.636
Total	61.318.443	69.716.156

Au 31/12/2019, les autres créances incluent des avoirs à recevoir pour un montant de 5.186.918 EUR.

Au 31 décembre 2019, Il y a une créance en compte courant relative aux dividendes de Shiseido GmbH qui ont versés sur le compte de Shiseido Europe.

La créance d'impôt pour 351.089 EUR en compte courant correspond au CICE de l'année 2018 diminué d'une dette d'impôts sur les sociétés relative aux exercices 2015-2016.

NOTE 5 : DISPONIBILITES

Au 31/12/2019, les comptes bancaires en devises ont été réévalués au cours de clôture. Les gains et pertes de change relatifs à cette réévaluation ont été comptabilisés en compte de résultat.

NOTE 6 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Loyers et charges locatives	0	0
Redevance contrat de licence	2.815.777	2.636.180
Contrat de maintenance	681.757	113.647
Droits d'utilisation et droits d'auteur	7.268.927	7.657.318
Honoraires	297.641	231.481
Consommables	386.765	354.466
Divers	197.986	86.760
Total	11.648.853	11.079.852

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES

Capital Social

Le capital social de la société au 31 décembre 2019 s'élève à 32.937.216 EUR.

Il est constitué de 2 058 576 actions d'une valeur nominale de 16 EUR libérées intégralement.

Réserves, report à nouveau et affectation du résultat de l'exercice

Les mouvements des capitaux propres s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital	32.937.216		-	32.937.216
Réserve légale	2.377.737		-	2.377.737
Prime de fusion	33.157.623			33.157.623
Autres réserves	128.900.208		24.799.690	104.100.518
Dividendes versés	-		-	-
Résultat de l'exercice	-24.799.690	60.621.600	-24.799.690	60.621.600
Total Capitaux propres	172.573.094	60.621.600	0	233.194.696

NOTE 8 : PROVISIONS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Litiges juridiques	35.000	453.001	35.000	453.001
Indemnités départ à la retraite	3.122.915	823.647	0	3.946.562
Perte de change	908.256	1.027.848	908.256	1.027.848
Impôts	677.089	0	0	677.089
Risques divers (arrêts de lignes / retours / risques sociaux)	8.339.069	5.101.186	8.333.234	5.107.021
Total	13.082.329	7.405.682	9.276.490	11.211.521

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis de conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Compte tenu de leur fréquence et de leur importance significative, certaines provisions ont été enregistrées en charges exceptionnelles.

Les reprises de provision non utilisées sur risques et charges s'élèvent à 57.870 EUR.

NOTE 9 : DETTES FINANCIERES

Un emprunt auprès de Shiseido Europe SA a été contracté pour un montant de 200 000 000 EUR le 3 octobre 2016, comme prévu dans le contrat, il n' y a eu aucun remboursement du nominal en 2019. Cette dette a une échéance à plus d'un an dont 120 000 000 EUR à plus de 5 ans

Au 31 décembre 2019, on constate une dette de 462.716.574 EUR en contrepartie de l'immobilisation incorporelle créée suite à la signature de la licence Dolce & Gabbana en 2016. La part de cette dette de 1 à 5 ans représente 140.089.000 EUR et la part à plus de 5 ans 281.111.500 EUR.

NOTE 10 : DETTES D'EXPLOITATION

Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés

Ce poste s'analyse comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs	150.815.098	146.924.942
Fournisseurs, factures non parvenues	85.285.732	88.606.940
Total	236.100.830	235.530.982

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ne comprennent pas d'échéance à plus d'un an.

Au 31/12/2019, 332.410 € d'écart de conversion actif et 787.244 € d'écart de conversion passif sur les dettes en devises ont été constatés dans les comptes de la société. Une provision pour pertes de change a été comptabilisée pour la totalité du risque de change.

Dettes "Autres"

Les dettes "Autres" sont à échéance à moins d'un an et se décomposent comme suit:

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Personnel et comptes rattachés	14.220.318	15.892.632
Sécurité Sociale, Organismes Sociaux	7.504.192	8.397.269
Etat - TVA	31.496.427	39.595.719
Etat : autres impôts	2.977.750	4.423.359
Groupe et Associés	0	0
Autres dettes	30.360.252	66.399.304
Produits constatés d'avance	3.917.806	3.286.754
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Total	90.476.745	137.995.037

Les autres dettes incluent 11.905.727 € d'avoirs à émettre au 31/12/2019.

Au 31 décembre 2019, Il y a une dette en compte courant relative à la convention de Cash Pooling avec Shiseido Europe pour 53.958.973 €

NOTE 11 : CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DE BILAN PASSIF

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Clients	8.888.066	11.905.727
Fournisseurs	85.285.732	88.606.940
Personnel - congés payés	2.894.735	3.252.609
Personnel – autres charges à payer	10.749.309	12.474.959
Organismes sociaux	4.635.529	5.455.008
Impôts et taxes	2.718.612	3.698.814
Total	115.259.378	125.394.057

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Indemnités perçues sur des contentieux juridiques toujours en cours	0	0
Frais promotionnels refacturés	16.875	5.625
Ventes de marchandises en transit	3.900.930	3.281.129
Total	3.917.805	3.286.754

NOTE 13 : CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en Euro	2018	2019
France	74.240.477	84.128.052
Export	756.190.959	871.762.233
Total	830.431.436	955.890.285

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Les autres charges intègrent principalement des redevances sur contrat de licence et des droits d'auteur et de reproduction.

NOTE 15 : RESULTAT FINANCIER

le résultat financier s'élève en un produit net de 61.6 M€ et comprend les éléments suivants :

- Produits sur titres de participation pour 71.2 M€
- Différences positives de changes à hauteur de 14.3 M€
- Différences négatives de changes à hauteur de 21.1 M€.
- Charges d'intérêts financiers pour 2.8M€

NOTE 16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les principaux produits exceptionnels s'analysent comme suit :

en Euro	2018	2019
Prix de cession des immobilisations	10.185	0
Reprise de provision pour risques et charges	8.317.318	0
Reprise d'amortissements dérogatoires	0	0
Indemnités reçues	5.805	5.472
Produits sur cession titres de participation	237.716	0
Autres produits exceptionnels liés aux contrats de licence	0	0
Plus values sur transfert de titres de participation	0	0
Autres produits exceptionnels	1.162.796	356.496
Total	9.733.820	361.968

Les principales charges exceptionnelles s'analysent comme suit :

en Euro	2018	2019
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	10.185	179.103
Valeur nette comptable des titres de participation cédés	237.716	0
Indemnités versées	2.012.230	0
Autres charges exceptionnelles	71.571	53.308
Total	2.331.702	232.412

NOTE 17 : TRANSFERTS DE CHARGES

en €uro	2018	2019
Transfert de charges d'exploitation	2.572.845	581.533
Total	2.572.845	581.533

Les transferts de charges d'exploitation sont principalement composés de reprises d'avantage en nature sur salaires et de produits comptabilisés au titre des indemnités d'assurance.

NOTE 18 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Intégration fiscale

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS est intégrée fiscalement par sa société mère Shiseido Europe SA.

Une charge d'impôt est généralement calculée comme si BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS n'était pas intégrée fiscalement.

Du fait d'un résultat fiscal négatif au 31 décembre 2019, Il n'y a pas eu de montant provisionné.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les impôts différés ou latents calculés au taux de 32.02 % sont les suivants :

en €uro	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provision risques et charges	1 332 734	-	581 944	282 446	1 632 233	-
Provision Clients	765 841	-	1 384 726	165 311	1 985 257	-
Provision Stocks	8 230 151	-	3 082 839	4 672 800	6 640 190	-
Provision Change	290 823	-	329 117	290 824	329 117	-
Participation des salariés	121 204	-	-	121 204	-	-
Autres charges à payer	437 160	-	548 747	471 626	514 281	-
Ecart de conversion net	-	-	-	-	-	-
Total Charges non déductibles	11 177 913	-	5 927 373	6 004 209	11 101 077	-
OPCVM	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion net	-	42 265	606 004	580 912	-	17 173
Total Produits imposés	-	42 265	606 004	580 912	-	17 173
Total	11 177 913	42 265	6 533 377	6 585 122	11 101 077	17 173

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 : DIRIGEANTS SOCIAUX

De par son caractère confidentiel, cette information n'est pas mentionnée dans l'annexe.

NOTE 20 : PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Pour l'exercice clos le 31/12/2019, la provision pour indemnité de départ à la retraite a été évaluée selon les principes de la norme IAS 19 par un expert indépendant. Elle a été calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des indemnités prévues par la Convention Collective des Industries Chimiques et de la probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite.

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été comptabilisée au 31/12/2019 pour un montant total de 3.946.562 EUR, elle tient compte de la mise à jour des taux d'actualisation et du turnover du personnel. Une dotation est passée pour un montant de 823.648 EUR en 2019

NOTE 21 : PERSONNEL

L'effectif moyen est de :

	2018	2019
Cadres	475	588
Non cadres	178	228
Total	653	816

NOTE 22 : AUTRES ENGAGEMENTS

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS a, au 31/12/2019, des engagements de vente et achat à terme de devises, conclus dans le cadre de couvertures d'opérations commerciales.

Ces engagements sont :

engagements exprimés en EUR				
	Echéance	GBP	RUB	USD
Ventes à terme	Janvier 2020	11.020.271	5.556.798	18.795.662
	Février 2020	12.449.751	4.073.791	21.218.917
	Mars 2020		6.431.113	11.783.970
	Avril 2020		7.850.412	0
	Mai 2020		13.058.141	0
	Juin 2020		8.484.202	0
	Juillet 2020		13.527.847	0
	Août 2020		2.997.458	0
	Total	23.470.022	61.979.762	51.798.549

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS a reçu du LC L. une caution de 20.000 euros au bénéfice de la Direction des Finances de Nuremberg.

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS s'est porté garante de la filiale du Groupe BARE ESCENTUAL UK pour le paiement des loyers de bureaux loués dans l'immeuble Adelphi Building 1/11 John Adam Street Londres. il convient de noter que la garantie porte sur toute la durée du bail (i.e 10 ans) pour un montant qui peut aller jusqu'à l'intégralité des loyers dus au titre du bail (+ impôts et charges) et que les dispositions du bail ne prévoient pas la possibilité de substituer une garantie bancaire ou un dépôt de garantie.

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS s'est porté garante de la filiale du Groupe Bare Escentuals Beauty Inc. au profit de la société EUROTAX pour toutes sommes dues au titre du mandat de représentation fiscale dans la limite de 400 000 euros et ce jusqu'au 30 juin 2021.

NOTE 23 : CONSOLIDATION

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS est une filiale à 100 % de SHISEIDO EUROPE SA dont le siège social se trouve 56A, rue du faubourg St Honoré – 75008 PARIS. BPI SA n'établit pas de comptes consolidés car elle est elle-même consolidée par intégration globale dans les comptes de SHISEIDO EUROPE SA, elle-même incluse dans le périmètre de Shiseido Co LTD.

NOTE 24 : Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes et des membres de leur réseau pris en charge par Beauté Prestige International SAS sont résumés ainsi :

- Certification des comptes sociaux : € 101.500
- Quarters : € 30.600
- Jsox : € 97.700

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée au capital de 32 937 216 €
56/A, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
379 445 984 RCS PARIS

**Extrait des
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2019

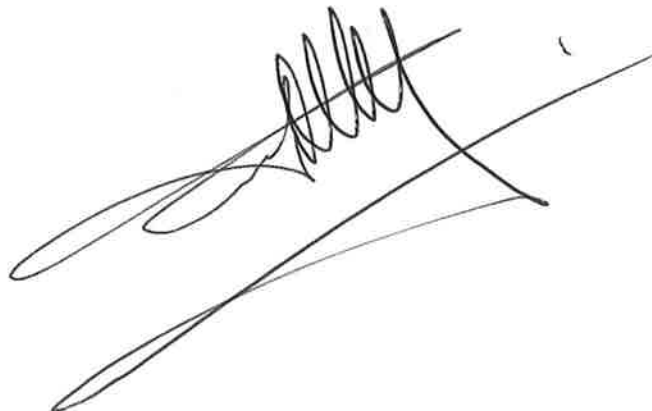
L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduisent par un bénéfice de **60 621 599,99 €**,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

- affectation au compte « réserve légale » à hauteur de 5% du bénéfice net et dans la limite de 10% du capital social soit 915 984,56 € le portant ainsi à 3 293 721,60 €.
- affectation du solde, soit 59 705 615,43 €, au compte « autres réserves » le portant ainsi à 163 806 134,81 €.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Copie certifiée conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Beauté Prestige International *S.A.S.*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Beauté Prestige International S.A.S.
56 A, Rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
Ce rapport contient 27 pages
Référence : ERR-20-3-03



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Beauté Prestige International S.A.S.

Siège social : 56 A, Rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
Capital social : €. 32 937 216

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé unique de la société Beauté Prestige International S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Beauté Prestige International S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

- Votre société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note 3 de l'annexe et dans les règles et méthodes comptables relatives aux stocks. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société, décrite dans la note 3 de l'annexe et dans les règles et méthodes comptables relatives aux stocks, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

- Votre société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note 4 de l'annexe. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société, décrite dans la note 4 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

- Votre société procède chaque année à un test de perte de valeur et un test de dépréciation des immobilisations incorporelles selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces justes valeurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juillet 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

**Elisabeth
Roumegoux-
Rouvelle**

Elisabeth Roumegoux-Rouvelle
Associée

Signature numérique de
Elisabeth Roumegoux-
Rouvelle
Date : 2020.07.28 11:21:51
+02'00'

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019			2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	9 505 073	6 011 610	3 493 462	2 005 142
	Fonds commercial (1)	1 290 894		1 290 894	1 290 894
	Autres immobilisations incorporelles	763 569 949	162 418 241	601 151 708	651 214 396
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	5 554		5 554	5 554
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	198 217	105 543	92 673	72 435
	Autres immobilisations corporelles	18 911 177	11 170 519	7 740 658	6 556 975
	Immobilisations en cours	2 484 615		2 484 615	1 019 053
	Avances et acomptes	35 992		35 992	60 389
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	60 390 656		60 390 656	58 940 656
	Créances rattachées à des participations				1 326 724
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	265 320		265 320	255 022
	Autres immobilisations financières *	1 583 049		1 583 049	1 470 355
TOTAL (II)		858 240 500	179 705 914	678 534 585	724 217 598
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	42	(21)	64	64
	En cours de production de biens	181 153	21	181 131	128 983
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	250 717 900	27 988 122	222 729 777	172 106 230
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 193 083		6 193 083	2 859 345
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	297 601 327	7 138 739	290 462 588	222 874 612
	Autres créances (3)	69 716 156	96 750	69 619 406	61 221 691
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 822 429		1 822 429	14 878 813
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	11 079 852		11 079 852	11 648 853
	TOTAL (III)	637 311 946	35 223 612	602 088 334	485 718 595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	1 027 847		1 027 847	908 256
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1 496 580 294	214 929 526	1 281 650 767	1 210 844 450

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019	2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	32 937 216	32 937 216
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 157 623	33 157 623
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	2 377 737	2 377 737
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	104 100 519	128 900 209
	Report à nouveau		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	60 621 600	(24 799 690)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	233 194 696	172 573 095
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	1 480 848	1 074 256
	Provisions pour charges	9 730 671	12 008 072
	TOTAL (III)	11 211 520	13 082 329
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 922	924 951
	Emprunts et dettes financières divers	662 716 574	696 871 465
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 711	28 664
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 530 982	236 100 830
	Dettes fiscales et sociales	68 308 980	56 198 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	66 399 303	30 360 252
Compte régul.	Produits constatés d'avance	3 286 754	3 917 805
	TOTAL (IV)	1 036 260 229	1 024 402 656
	Écarts de conversion passif (V)	984 323	786 369
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 281 650 768	1 210 844 450
RENVIS	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Écart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	415 053 016	365 583 492
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	10 922	924 951

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFîP N° 2052 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	885 446 924	788 106 742
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} \\ \text{services} \end{array} \right.$		
		70 443 361	42 324 694
	Chiffres d'affaires nets	955 890 285	830 431 436
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	27 275 809	19 987 662
	Autres produits	166 626	399 192
Total des produits d'exploitation		983 332 721	850 818 292
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	492 487 295	455 468 175
	Variation de stock (marchandises)	(48 855 702)	(57 820 293)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 826 546	1 831 926
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(52 147)	(65 718)
	Autres achats et charges externes	321 338 454	317 878 639
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 948 830	4 643 207
	Salaires et traitements	50 529 013	44 706 367
	Charges sociales	30 417 662	26 931 046
	DOTATIONS D'EXPLOITATION $\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobilisations} \\ \text{Sur actif circulant : dotations aux provisions} \\ \text{Pour risques et charges : dotations aux provisions} \end{array} \right.$	- dotations aux amortissements	54 256 542
		- dotations aux provisions	
	Autres charges	20 903 540	23 010 902
		6 377 834	10 585 789
		42 079 154	37 579 009
	Total des charges d'exploitation (II)	984 257 024	917 574 798
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(924 302)	(66 756 506)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	71 203 682	43 382 433
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 381	3 260
	Autres intérêts et produits assimilés	156 511	109 722
	Reprises sur provisions et transferts de charges	908 256	756 643
	Différences positives de change	14 309 996	12 830 842
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	86 581 828	57 082 902
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 027 847	908 256
	Intérêts et charges assimilées	2 789 159	3 299 347
	Différences négatives de change	21 168 003	17 294 818
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	24 985 010	21 502 421
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		61 596 817	35 580 481
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		60 672 514	(31 176 025)

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SA

		2019	2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	361 968	1 168 601
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		247 901
	Reprises sur provisions et transferts de charges		8 317 318
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	361 968	9 733 820
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 308	2 083 801
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	179 103	247 901
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	232 412	2 331 702
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		129 556	7 402 118
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			307 683
Impôts sur les bénéfices (X)		180 469	718 100
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 070 276 518	917 635 015
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 009 654 917	942 434 705
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		60 621 600	(24 799 690)
RENVIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Dont { produits de locations immobilières		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	Dont { - Crédit-bail mobilier		
	{ - Crédit-bail immobilier		
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	Dont produits concernant les entreprises liées	71 203 682	43 382 434
	Dont intérêts concernant les entreprises liées	2 263 108	2 337 708
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		
	Dont transferts de charges	581 534	2 572 845
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	29 355 877	25 175 611
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		

SHISEIDO EMEA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Page
Faits caractéristiques de l'exercice	3
Evénements post-clôture	4
Principes, règles et méthodes comptables	5
Notes sur le bilan	7
Note 1 : Immobilisations Incorporelles et Corporelles	7
Note 2 : Immobilisations Financières	8
Note 3 : Stocks	10
Note 4 : Créances	10
Note 5 : Disponibilités	11
Note 6 : Charges Constatées d'Avance	11
Note 7 : Capitaux Propres	12
Note 8 : Provisions pour Risques et Charges	12
Note 9 : Dettes financières	13
Note 10 : Dettes d'Exploitation	13
Note 11 : Charges à Payer incluses dans les postes de bilan passif	14
Note 12 : Produits Constatés d'Avance	14
Notes sur le compte de résultat	15
Note 13 : Chiffre d'Affaires par zone géographique	15
Note 14 : Autres Charges	15
Note 15 : Résultat Financier	15
Note 16 : Résultat Exceptionnel	15
Note 17 : Transfert de charges	16
Note 18 : Impôt sur les Sociétés	16
Autres Informations	17
Note 19 : Dirigeants Sociaux	17
Note 20 : Provision d'indemnités de départ à la retraite	17
Note 21 : Personnel	17
Note 22 : Autres Engagements	17
Note 23 : Consolidation	18
Note 24 : Honoraires des commissaires aux comptes	18

La société BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS (BPI SAS) commercialise des parfums et des cosmétiques sous les marques Shiseido, Nars, Bare Minerals, Laura Mercier, Issey Miyake, Narciso Rodriguez , Elie Saab, Zadig & Voltaire, et Dolce & Gabbana

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de l'exercice 2019 sont :

- Fin de la licence ALAIA au 31 janvier 2019 avec maintien de la distribution jusqu'au 30 juin 2019 suite à un accord entre BPI et AATC Trading.
- Prolongation de l'accord de licence ELIE SAAB jusqu'au 31 décembre 2020 suite à l'avenant signé avec SIM Licensing.
- Prise de participation minoritaire au capital de la société française AIRFREE SAS avec la souscription de 14 500 actions pour un montant total investi par la Société de 1 450 000 € représentant, sur une base totalement diluée du capital, 12,56% du capital de la société.
Cette prise de participation minoritaire s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale du groupe SHISEIDO et a été autorisée par le conseil d'administration du 3 avril 2019 est intervenue en date du 5 avril 2019.
- Evènement significatif survenu au cours de l'exercice et ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation :

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus qui avait débuté en Chine en décembre 2019 était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie.

En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Cette épidémie a, et aura, des conséquences économiques et financières significatives.

La société Beauté Prestige International a tout mis en œuvre afin de poursuivre l'activité tout en appliquant les mesures barrière de protection des personnels impliqués.

Aucun impact n'a été constaté sur les comptes à la clôture au 31 décembre 2019.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

- La transformation de la Société d'une société anonyme en une société par actions simplifiée. Cette transformation a été décidée par l'actionnaire unique le 11 mai 2020 sur proposition du Conseil d'administration du 10 mars 2020.
- Crise sanitaire majeure liée à la pandémie de Covid-19 déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020, qui sévit à travers le monde et qui a pour conséquence de nombreuses mesures de confinement et la fermeture des commerces dits non essentiels décidées par les différents gouvernements à travers le monde, notamment en France, touchant particulièrement notre secteur.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 et conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables dans le cadre de sa fusion avec le Conseil National de la Comptabilité. Les méthodes suivantes ont notamment été appliquées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La devise monétaire utilisée est l'Euro.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties selon les modes et durées suivants :

	Mode	Durée Comptable
Logiciels	Linéaire	1, 3 ou 5 an(s)
Matériel et outillage	Linéaire	2 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Agencements – Podiums	Linéaire	18 mois à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les immobilisations incorporelles sont constituées, principalement de dépenses engagées dans le cadre de l'acquisition de licences ou de marques (hors frais d'acquisition).

Les immobilisations incorporelles à durée de vie d'utilité finie, tels que les droits d'entrée pour l'acquisition des licences sont amorties de façon linéaire sur la durée de vie réelle ou estimée de la licence.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la juste valeur est inférieure à la valeur nette comptable.

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, la valeur d'utilité des titres est comparée à la valeur comptable. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritères tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale, des perspectives de rentabilité de la participation détenue et de données de marché observées. Lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence. En cas d'insuffisance, les créances rattachées à ces participations font l'objet d'une dépréciation

Stocks

Les stocks sont évalués au PUMP (prix unitaire moyen pondéré)
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Les stocks acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale à la fin de l'exercice. La contrepartie est enregistrée en produits en transfert de charges.

Ces stocks étant acquis gratuitement par BPI dans le but d'être recédés gratuitement, une provision pour dépréciation permettant de compenser la totalité du produit comptabilisé au titre du coût d'entrée est comptabilisée à la clôture pour la totalité du montant activé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

La contre-valeur des créances et dettes libellées en devises autres que l'Euro est recalculée sur la base des taux de clôture.

Une provision pour risque de change (non déductible fiscalement l'année de sa dotation) est constituée à hauteur de l'écart de conversion actif.

le report ou déport des contrats de change à terme doit être étalé dans le compte de résultat, en résultat financier, sur la durée de la couverture. L'entreprise peut, sur option, pour les couvertures de transactions futures, décider de constater ce report ou déport en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert, lorsque la relation de couverture réduit le risque en quasi-totalité

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le tableau de variation des valeurs brutes est le suivant :

en Euro	31/12/2018	Acquisitions	Cessions / Mises au rebut/ Virement	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles	772.273.820	3.464.308	1.366.658	774.371.470
Dont licences commerciales	762.311.931			762.311.931
Outillage de production	140.996	57.221		198.217
Installations générales	13.668.651	3.592.163	2.965.006	14.295.808
Mobilier & mat. de bureau et informatique	3.677.072	971.705	113.199	4.535.578
Autres immobilisations corporelles	95.438		15.649	79.789
Immobilisations Corporelles	17.582.157	4.621.089	3.093.854	19.109.392
Immobilisations en cours	1.019.053	2.187.438	721.876	2.484.615
Acomptes sur immobilisations	60.389	35.992	60.389	35.992
TOTAL	790.935.419	10.308.827	5.242.777	796.001.469

Au 31/12/2019, l'augmentation des immobilisations est due essentiellement aux renouvellements des stands et comptoirs sur l'ensemble des marchés ainsi que de la mise en place de nouveaux outils informatiques.

Le tableau de variation des amortissements et provisions est le suivant :

en Euro	31/12/2018	Dotation d'exploitation	Reprises	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	117.757.833	51.018.477	346.459	168.429.851
Outillage de production	68.560	36.982		105.542
Installations générales	7.781.515	2.815.411	2.785.903	7.811.023
Mobilier & mat. de bureau et informatique	3.085.690	385.672	113.199	3.358.163
Autres immobilisations corporelles	16.980		15.648	1.332
Immobilisations corporelles	10.952.747	3.238.065	2.914.750	11.276.060
TOTAL	128.710.581	54.256.542	3.261.209	179.705.911

L'augmentation des amortissements est due essentiellement aux dotations comptabilisées sur l'immobilisation incorporelle acquise suite à la signature de la licence Dolce & Gabbana au 4^e trimestre 2016.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le tableau des variations de l'exercice est le suivant :

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Participations	58.940.655	1.450.000		60.390.655
Dividendes à recevoir	1.326.724		1.326.724	0
Autres prêts	255.022	10.298		265.320
Autres immobilisations financières	1.470.355	367.661	254.967	1.583.049
Immobilisations financières	61.992.756	1.827.959	1.581.691	62.239.024

L'augmentation des participations est due à l'entrée au capital de la société française AIRFREE SAS avec la souscription de 14 500 actions pour un montant total investi par la Société de 1 450 000 € représentant, sur une base totalement diluée du capital, 12,56% du capital de la société.

Au 31 décembre 2019, il n'y a plus de dividendes à recevoir en provenance de Shiseido Germany GmbH, ils ont été intégralement versés.

Au 31/12/2019, 54.287 EUR d'écart de conversion actif et 15.863 EUR d'écart de conversion passif sur les autres prêts en devises ont été constatés dans les comptes de la société.

Tableau des Filiales et Participations au 31 décembre 2019

	Shiseido Italy Spa 26/06/1996	Shiseido Austria GmbH 05/07/2000
Adresse	Milan - Italie	Vienne - Autriche
Capital social	5.036.064 EUR	100.000 EUR
Quote-part du Capital	51,82 %	100 %
Valeur brute des titres	33.164.800 EUR	100.000 EUR
Valeur nette des titres	33.164.800 EUR	100.000 EUR
Total Capitaux Propres	23.891.373 EUR	1.067.672 EUR
Chiffre d'Affaires de 2019	127.218.906 EUR	2.654.429 EUR
Résultat de l'exercice 2019	2.456.561 EUR	134.201 EUR
Dividendes versés à BPI SA	5.982.345 EUR	
	Shiseido Germany GmbH 10/07/2000	Beauté Prestige International Ltd 14/04/2000
Adresse	Dusseldorf - Allemagne	Londres – Grande Bretagne
Capital social	8.700.000 EUR	1.000 GBP
Quote-part du Capital	40,23 %	100 %
Valeur brute des titres	16.413.799 EUR	1.643 EUR
Valeur nette des titres	16.413.799 EUR	1.643 EUR
Total Capitaux Propres	17.296.369 EUR	1.000 GBP
Chiffre d'Affaires de 2019	151.817.176 EUR	0 GBP
Résultat de l'exercice 2019	2.755.651 EUR	0 GBP
Dividendes versés à BPI SA	281.609 EUR	-

	Shiseido Travel Retail Asia Pacific 31/08/2004	Shiseido Travel Retail Americas 20/12/2004
Adresse	Singapour	Miami - Etats-Unis
Capital social	48.691 USD	300.000 USD
Quote-part du Capital	100 %	100 %
Valeur brute des titres	39.541 EUR	251.826 EUR
Valeur nette des titres	39.541 EUR	251.826 EUR
Total Capitaux Propres	175.421.326 USD	6.217.055 USD
Chiffre d'Affaires de 2019	745.832.727 USD	24.027.533 USD
Résultat de l'exercice 2019	118.475.138 USD	1.277.929 USD
Dividendes versés à BPI SA	70.000.000 USD	839.000 USD
	Beauté Prestige International Inc 16/05/2001	NR Class 3 01/01/2014
Adresse	Miami - Etats-Unis	New York - Etats-Unis
Capital social	300.000 USD	39.900.000 USD
Quote-part du Capital	100 %	30,00 %
Valeur brute des titres	340.230 EUR	11.900.000 USD
Valeur nette des titres	340.230 EUR	11.900.000 USD
Total Capitaux Propres	2.969.390 USD	41.752.771 USD
Chiffre d'Affaires de 2019	9.965.047 USD	6.353.792 USD
Résultat de l'exercice 2019	1.377.522 USD	6.241.077 USD
Dividendes versés à BPI SA		1.855.855 USD
	AirFree SAS 16/05/2001	
Adresse	Montreuil - France	
Capital social	104.114 EUR	
Quote-part du Capital	12,56 %	
Valeur brute des titres		
Valeur nette des titres		
Total Capitaux Propres		
Chiffre d'Affaires de 2019		
Résultat de l'exercice 2019		
Dividendes versés à BPI SA		

Créances rattachées aux participations

Néant

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés. L'augmentation est due essentiellement au dépôt de garantie versé à l'occasion de réservation pour l'évènement Tax Free Exhibition à Cannes fin 2019.

NOTE 3 : STOCKS

en €uro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Stock	201.862.197	250.899.095	201.862.197	250.899.095
Dépréciation	-29.755.967	-27.988.722	-29.755.967	-27.988.122
Stock net	172.106.130	222.910.373	172.106.130	222.910.973

Au 31 décembre 2019 le montant des stocks inclut des stocks en transit correspondant à des produits expédiés à nos clients avant le 31 décembre 2019 mais pour lesquels le transfert de propriété n'a pas eu lieu avant la fin de l'exercice. Le montant de ces « stocks en transit » s'élève à 1.045.274 €.

Au 31 décembre 2019 le montant des stocks acquis en gratuit s'élève à 570.489 euros. Ce stock fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la totalité de ce montant.

Au 31 décembre 2019, la dépréciation des stocks est composée des autres éléments suivants :

- une dépréciation à 100% des articles stockés en zone de destruction
- une dépréciation des articles en stocks identifiés comme faisant l'objet d'une discontinuation ou obsolètes.

NOTE 4 : CREANCES

Créances Clients

Les créances clients et comptes rattachés, toutes à moins d'un an, s'analysent comme suit :

en €uro	31/12/2018	31/12/2019
Créances	225.668.008	297.301.627
Dépréciation	-2.793.325	-7.138.739
Créances nettes	222.874.613	290.462.588

Les effets clients à recevoir s'élèvent à 853.015 € au 31 décembre 2019.

Les créances douteuses France et Export sont dépréciées à 100 % sur le montant HT.
Par ailleurs, les principales créances clients France et Export sont analysées au cas par cas et font l'objet, si nécessaire, d'une dépréciation individualisée.

Les reprises sur les dépréciations clients s'élèvent à 985.696 EUR dont 61.593 EUR de reprises non utilisées.

Un montant de 12.297.901 EUR de factures à établir est inclus dans le poste client au 31/12/2019.

Au 31/12/2019, 641.150 EUR d'écart de conversion actif et 181.217 EUR d'écart de conversion passif sur les créances clients en devises ont été constatés dans les comptes de la société. Une provision pour pertes de change a été comptabilisée pour la totalité de la perte de change latente.

Autres créances

Les autres créances sont toutes à moins d'un an et s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Personnel et comptes rattachés	256.424	165.926
Etat - TVA	51.143.914	59.143.655
Comptes courants	351.089	878.996
Fournisseurs débiteurs	6.109.185	5.705.943
Divers	3.457.831	3.821.636
Total	61.318.443	69.716.156

Au 31/12/2019, les autres créances incluent des avoirs à recevoir pour un montant de 5.186.918 EUR.

Au 31 décembre 2019, Il y a une créance en compte courant relative aux dividendes de Shiseido GmbH qui ont versés sur le compte de Shiseido Europe.

La créance d'impôt pour 351.089 EUR en compte courant correspond au CICE de l'année 2018 diminué d'une dette d'impôts sur les sociétés relative aux exercices 2015-2016.

NOTE 5 : DISPONIBILITES

Au 31/12/2019, les comptes bancaires en devises ont été réévalués au cours de clôture. Les gains et pertes de change relatifs à cette réévaluation ont été comptabilisés en compte de résultat.

NOTE 6 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Loyers et charges locatives	0	0
Redevance contrat de licence	2.815.777	2.636.180
Contrat de maintenance	681.757	113.647
Droits d'utilisation et droits d'auteur	7.268.927	7.657.318
Honoraires	297.641	231.481
Consommables	386.765	354.466
Divers	197.986	86.760
Total	11.648.853	11.079.852

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES

Capital Social

Le capital social de la société au 31 décembre 2019 s'élève à 32.937.216 EUR.
Il est constitué de 2 058 576 actions d'une valeur nominale de 16 EUR libérées intégralement.

Réserves, report à nouveau et affectation du résultat de l'exercice

Les mouvements des capitaux propres s'analysent comme suit :

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital	32.937.216		-	32.937.216
Réserve légale	2.377.737		-	2.377.737
Prime de fusion	33.157.623			33.157.623
Autres réserves	128.900.208		24.799.690	104.100.518
Dividendes versés	-		-	-
Résultat de l'exercice	-24.799.690	60.621.600	-24.799.690	60.621.600
Total Capitaux propres	172.573.094	60.621.600	0	233.194.696

NOTE 8 : PROVISIONS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

en Euro	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Litiges juridiques	35.000	453.001	35.000	453.001
Indemnités départ à la retraite	3.122.915	823.647	0	3.946.562
Perte de change	908.256	1.027.848	908.256	1.027.848
Impôts	677.089	0	0	677.089
Risques divers (arrêts de lignes / retours / risques sociaux)	8.339.069	5.101.186	8.333.234	5.107.021
Total	13.082.329	7.405.682	9.276.490	11.211.521

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis de conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Compte tenu de leur fréquence et de leur importance significative, certaines provisions ont été enregistrées en charges exceptionnelles.

Les reprises de provision non utilisées sur risques et charges s'élèvent à 57.870 EUR.

NOTE 9 : DETTES FINANCIERES

Un emprunt auprès de Shiseido Europe SA a été contracté pour un montant de 200 000 000 EUR le 3 octobre 2016, comme prévu dans le contrat, il n'y a eu aucun remboursement du nominal en 2019. Cette dette a une échéance à plus d'un an dont 120 000 000 EUR à plus de 5 ans

Au 31 décembre 2019, on constate une dette de 462.716.574 EUR en contrepartie de l'immobilisation incorporelle créée suite à la signature de la licence Dolce & Gabbana en 2016. La part de cette dette de 1 à 5 ans représente 140.089.000 EUR et la part à plus de 5 ans 281.111.500 EUR.

NOTE 10 : DETTES D'EXPLOITATION

Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés

Ce poste s'analyse comme suit :

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs	150.815.098	146.924.942
Fournisseurs, factures non parvenues	85.285.732	88.606.940
Total	236.100.830	235.530.982

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ne comprennent pas d'échéance à plus d'un an.

Au 31/12/2019, 332.410 € d'écart de conversion actif et 787.244 € d'écart de conversion passif sur les dettes en devises ont été constatés dans les comptes de la société. Une provision pour pertes de change a été comptabilisée pour la totalité du risque de change.

Dettes "Autres"

Les dettes "Autres" sont à échéance à moins d'un an et se décomposent comme suit:

en Euro	31/12/2018	31/12/2019
Personnel et comptes rattachés	14.220.318	15.892.632
Sécurité Sociale, Organismes Sociaux	7.504.192	8.397.269
Etat - TVA	31.496.427	39.595.719
Etat : autres impôts	2.977.750	4.423.359
Groupe et Associés	0	0
Autres dettes	30.360.252	66.399.304
Produits constatés d'avance	3.917.806	3.286.754
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Total	90.476.745	137.995.037

Les autres dettes incluent 11.905.727 € d'avoirs à émettre au 31/12/2019.

Au 31 décembre 2019, Il y a une dette en compte courant relative à la convention de Cash Pooling avec Shiseido Europe pour 53.958.973 €

NOTE 11 : CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DE BILAN
PASSIF

en €uro	31/12/2018	31/12/2019
Clients	8.888.066	11.905.727
Fournisseurs	85.285.732	88.606.940
Personnel - congés payés	2.894.735	3.252.609
Personnel – autres charges à payer	10.749.309	12.474.959
Organismes sociaux	4.635.529	5.455.008
Impôts et taxes	2.718.612	3.698.814
Total	115.259.378	125.394.057

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

en €uro	31/12/2018	31/12/2019
Indemnités perçues sur des contentieux juridiques toujours en cours	0	0
Frais promotionnels refacturés	16.875	5.625
Ventes de marchandises en transit	3.900.930	3.281.129
Total	3.917.805	3.286.754

NOTE 13 : CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en €uro	2018	2019
France	74.240.477	84.128.052
Export	756.190.959	871.762.233
Total	830.431.436	955.890.285

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Les autres charges intègrent principalement des redevances sur contrat de licence et des droits d'auteur et de reproduction.

NOTE 15 : RESULTAT FINANCIER

le résultat financier s'élève en un produit net de 61.6 M€ et comprend les éléments suivants :

- Produits sur titres de participation pour 71.2 M€
- Différences positives de changes à hauteur de 14.3 M€
- Différences négatives de changes à hauteur de 21.1 M€.
- Charges d'intérêts financiers pour 2.8M€

NOTE 16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les principaux produits exceptionnels s'analysent comme suit :

en €uro	2018	2019
Prix de cession des immobilisations	10.185	0
Reprise de provision pour risques et charges	8.317.318	0
Reprise d'amortissements dérogatoires	0	0
Indemnités reçues	5.805	5.472
Produits sur cession titres de participation	237.716	0
Autres produits exceptionnels liés aux contrats de licence	0	0
Plus values sur transfert de titres de participation	0	0
Autres produits exceptionnels	1.162.796	356.496
Total	9.733.820	361.968

Les principales charges exceptionnelles s'analysent comme suit :

en €uro	2018	2019
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	10.185	179.103
Valeur nette comptable des titres de participation cédés	237.716	0
Indemnités versées	2.012.230	0
Autres charges exceptionnelles	71.571	53.308
Total	2.331.702	232.412

NOTE 17 : TRANSFERTS DE CHARGES

en €uro	2018	2019
Transfert de charges d'exploitation	2.572.845	581.533
Total	2.572.845	581.533

Les transferts de charges d'exploitation sont principalement composés de reprises d'avantage en nature sur salaires et de produits comptabilisés au titre des indemnités d'assurance.

NOTE 18 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Intégration fiscale

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS est intégrée fiscalement par sa société mère Shiseido Europe SA.

Une charge d'impôt est généralement calculée comme si BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS n'était pas intégrée fiscalement.

Du fait d'un résultat fiscal négatif au 31 décembre 2019, Il n'y a pas eu de montant provisionné.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les impôts différés ou latents calculés au taux de 32.02 % sont les suivants :

en €uro	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provision risques et charges	1 332 734	-	581 944	282 446	1 632 233	-
Provision Clients	765 841	-	1 384 726	165 311	1 985 257	-
Provision Stocks	8 230 151	-	3 082 839	4 672 800	6 640 190	-
Provision Change	290 823	-	329 117	290 824	329 117	-
Participation des salariés	121 204	-	-	121 204	-	-
Autres charges à payer	437 160	-	548 747	471 626	514 281	-
Ecart de conversion net	-	-	-	-	-	-
Total Charges non déductibles	11 177 913	-	5 927 373	6 004 209	11 101 077	-
OPCVM	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion net	-	42 265	606 004	580 912	-	17 173
Total Produits imposés	-	42 265	606 004	580 912	-	17 173
Total	11 177 913	42 265	6 533 377	6 585 122	11 101 077	17 173

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 : DIRIGEANTS SOCIAUX

De par son caractère confidentiel, cette information n'est pas mentionnée dans l'annexe.

NOTE 20 : PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Pour l'exercice clos le 31/12/2019, la provision pour indemnité de départ à la retraite a été évaluée selon les principes de la norme IAS 19 par un expert indépendant. Elle a été calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des indemnités prévues par la Convention Collective des Industries Chimiques et de la probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite.

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été comptabilisée au 31/12/2019 pour un montant total de 3.946.562 EUR, elle tient compte de la mise à jour des taux d'actualisation et du turnover du personnel. Une dotation est passée pour un montant de 823.648 EUR en 2019

NOTE 21 : PERSONNEL

L'effectif moyen est de :

	2018	2019
Cadres	475	588
Non cadres	178	228
Total	653	816

NOTE 22 : AUTRES ENGAGEMENTS

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS a, au 31/12/2019, des engagements de vente et achat à terme de devises, conclus dans le cadre de couvertures d'opérations commerciales.

Ces engagements sont :

engagements exprimés en EUR				
Ventes à terme	Echéance	GBP	RUB	USD
	Janvier 2020	11.020.271	5.556.798	18.795.662
	Février 2020	12.449.751	4.073.791	21.218.917
	Mars 2020		6.431.113	11.783.970
	Avril 2020		7.850.412	0
	Mai 2020		13.058.141	0
	Juin 2020		8.484.202	0
	Juillet 2020		13.527.847	0
	Août 2020		2.997.458	0
	Total	23.470.022	61.979.762	51.798.549

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS a reçu du LC L. une caution de 20.000 euros au bénéfice de la Direction des Finances de Nuremberg.

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS s'est porté garante de la filiale du Groupe BARE ESCENTUAL UK pour le paiement des loyers de bureaux loués dans l'immeuble Adelphi Building 1/11 John Adam Street Londres. il convient de noter que la garantie porte sur toute la durée du bail (i.e 10 ans) pour un montant qui peut aller jusqu'à l'intégralité des loyers dus au titre du bail (+ impôts et charges) et que les dispositions du bail ne prévoient pas la possibilité de substituer une garantie bancaire ou un dépôt de garantie.

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS s'est porté garante de la filiale du Groupe Bare Escentuals Beauty Inc. au profit de la société EUROTAX pour toutes sommes dues au titre du mandat de représentation fiscale dans la limite de 400 000 euros et ce jusqu'au 30 juin 2021.

NOTE 23 : CONSOLIDATION

BEAUTE PRESTIGE INTERNATIONAL SAS est une filiale à 100 % de SHISEIDO EUROPE SA dont le siège social se trouve 56A, rue du faubourg St Honoré – 75008 PARIS. BPI SA n'établit pas de comptes consolidés car elle est elle-même consolidée par intégration globale dans les comptes de SHISEIDO EUROPE SA, elle-même incluse dans le périmètre de Shiseido Co LTD.

NOTE 24 : Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes et des membres de leur réseau pris en charge par Beauté Prestige International SAS sont résumés ainsi :

- Certification des comptes sociaux : € 101.500
- Quarters : € 30.600
- Jsox : € 97.700